



DEVENIR-AVIATEUR



Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle, servez votre pays en rejoignant l'armée de l'Air et de l'Espace pour vivre une expérience hors norme en soutien des opérations aériennes.

VOLONTAIRE ASPIRANT – ASSISTANT COMMUNICATION

Unité d'affectation :

CABINET – Cellule communication

Ecole des pupilles de l'air et de l'espace 749

DESCRIPTION DU POSTE

UNITÉ

Situé dans la vallée du Grésivaudan, à 10km de Grenoble, l'école des pupilles de l'Air et de l'Espace est le seul lycée de l'armée de l'Air et de l'Espace. Acteur du plan d'égalité des chances, cet établissement public sous tutelle du ministère des Armées accueille plus de 700 élèves, principalement des internes. Il a pour missions principales l'aide aux familles pour les collégiens et lycéens et l'aide au recrutement des futurs officiers de l'armée française pour les classes préparatoires.

Relevant hiérarchiquement du commandant de base, le cabinet est une unité qui englobe la cellule communication ainsi que la cellule soutien cabinet commandement base.

Plus spécifiquement, la cellule communication met en œuvre les actions de communication interne et externe de l'école. Elle est en charge de l'ensemble de la communication de l'école sous tout type de support (print, digital, presse), de la valorisation de son image ainsi que de son rayonnement. Elle organise et participe également aux différentes venues et cérémonies sur l'école.

POSTE

L'assistant communication est placé sous la responsabilité directe du chef de cabinet de l'EPAE. Il l'assiste ou le supplée dans les responsabilités suivantes :

- Encadrer les équipes,
- Conseiller le commandement dans le domaine de la communication,
- Alimenter les différents réseaux de l'école (Facebook, Instagram),
- Animer le site web de l'école,
- Piloter les différents projets de création de contenus (print, web, presse),
- Penser et mettre en œuvre des productions multimédias diverses avec le soutien des cellules de l'unité,
- Coordonner et préparer l'organisation des visites au sein de l'école,
- Organiser dans son ensemble les cérémonies qui rythment la vie de l'école jusqu'à la gestion de l'évènement le jour J,
- Traiter les demandes médias,
- Assurer la gestion des goodies et vecteurs de communication.

PROFIL RECHERCHÉ

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Vous avez la nationalité française
- Vous avez entre 17 et 26 ans à la date de signature du contrat ;

DIPLOME – FORMATION

- Vous justifiez d'un bac+2 dans le domaine de la communication

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- Vous justifiez de connaissances en communication globale, relations presse et publiques, PAO
- Vous attestez de connaissances en management d'équipe

QUALITES RECHERCHEES

- Vous êtes autonome, disponible, réactif et organisé.
- Vous avez des capacités rédactionnelles, un bon relationnel, et une certaine maîtrise des outils de bureautique et PAO.

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Information et dossier de candidature numérique à transmettre au CIRFA de Grenoble – 10 rue Cornélie Gémond – 38000 GRENOBLE
Tel : 04 76 76 22 20
Dossier via QR CODE :



SÉLECTION

Outre le dossier de candidature, la sélection comprend des tests psychotechniques, des épreuves sportives, une visite médicale et un entretien de motivation.

CONTRAT

Premier contrat de 12 mois, renouvelable, couvrant la période de formation militaire initiale de réserviste.

FORMATION

Formation militaire initiale de 4 semaines à Salon de Provence.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- ~ 678 € net jusqu'à la formation militaire initiale (FMI), puis 852 € net ;
- L'hébergement et la restauration peuvent être proposés sur base aérienne à titre gratuit ;
- La tenue est fournie ;
- Vous pouvez également prétendre à la prime d'activité délivrée par la CAF en fonction de vos ressources ;
- Avantage carte SNCF : -75% pour vos déplacements personnels ;
- Vous bénéficiez de 25 jours de congés par an.

* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.